



## COMMUNIQUE DE PRESSE

25.05.16

### TGV Paris-Genève : l'ARDSL obtient le rétablissement de l'arrêt à Bellegarde

Lyria, la société filiale de la SNCF et des CFF qui exploite la ligne, a accepté de rétablir l'arrêt à Bellegarde à 11h48 du TGV 9765 (Paris 9h11-Genève 12h16) dès le lundi 4 juillet prochain.

C'est une excellente nouvelle pour les Haut-Savoyards et les touristes du département. L'ARDSL remercie ses membres qui se sont mobilisés depuis plusieurs mois ainsi que les élus Sophie DION, Éric FOURNIER, Loïc HERVÉ et Cyril PELLEVAT pour leur utile pression sur la SNCF.

L'argument qui a prévalu à cette suppression en décembre 2015 était la nécessité d'afficher un temps de parcours Paris-Genève inférieur à 3 heures (2h58) pour mieux affronter la concurrence de l'avion. Pour l'ARDSL, supprimer un arrêt de TGV à Bellegarde pour une affiche publicitaire n'avait aucun sens et l'association a pu apporter des éléments précis lors d'une rencontre avec Andreas BERGMANN, le patron de Lyria, le 15 mars dernier.

Selon Claude BRASIER, Président de l'ARDSL « *la gare de Bellegarde représente entre 30 et 50% de la fréquentation des TGV Paris-Genève. Il n'est pas nécessaire d'être expert en marketing pour comprendre que la suppression de cet arrêt était un non-sens économique* ». Lyria pense à tort que la clientèle du TGV à Bellegarde est fondamentalement différente de celle de Genève et a ainsi appliqué aveuglément une différenciation entre les usagers.

Par exemple, elle a reçu de nombreuses plaintes sur la discrimination des usagers de 1<sup>ère</sup> classe qui montent à Bellegarde : « *quand vous montez à Genève, on vous sert un petit-déjeuner alors que si vous partez de Bellegarde, le contrôleur passe dans la voiture pour désigner à l'hôtesse ceux qui en seront privés* ». Ces indécidables ont clairement poussé des voyageurs d'affaires gessiens et même suisses à utiliser l'avion. Les discriminations concernant également la clientèle loisirs avec une ouverture les jours de pointe des ventes en 2<sup>nde</sup> classe seulement depuis Genève –les places Bellegarde-Paris- étant uniquement disponibles en 1<sup>ère</sup>- ou bien encore des tarifs low-cost bien moins chers depuis Genève que depuis Bellegarde. Les témoignages des usagers sont aussi sans appel : « *nombre de jeunes se tournent vers le covoiturage devant les tarifs prohibitifs de Lyria sur Bellegarde-Paris* ».

Lyria est aveuglée par la concurrence avec l'avion et n'a pas compris la réalité du Grand Genève. Elle n'a pas observé que la moitié des 15 millions de voyageurs annuels de l'aéroport de Genève-Cointrin vont ou viennent de France. Combien de cadres genevois qui habitent dans le Pays de Gex, le Genevois savoyard ou le sud du Canton de Genève prennent l'avion à Cointrin ? De la même manière, s'ils prennent le train, ces voyageurs ne vont pas à Cornavin mais à Bellegarde, par commodité d'accès. La clientèle est donc la même à Bellegarde ou à Genève.

L'ARDSL se félicite donc du rétablissement de cet arrêt à Bellegarde et encourage Lyria de revoir sa stratégie en considérant la gare de Bellegarde sans différenciation commerciale avec celle de Genève. C'est à ce prix que la fréquentation de ses TGV pourra s'améliorer.